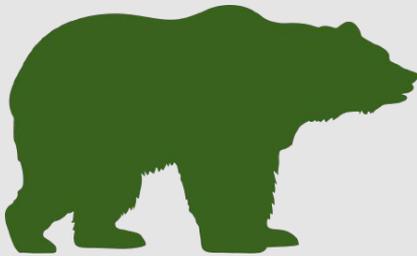




Quelles espèces ?



Ours brun



Loup



Lynx boréal



Glouton

Carte d'identité

Le loup gris (*Canis lupus*)

- Famille : Canidae
- Régime alimentaire : carnivore opportuniste (principalement ongulé)
- Longévité : 9 à 13 ans
- Taille : Tête et corps 91 à 160 cm
- Poids : 15 à 60 kg
- Habitat : plaine, forêts, tundra
- Comportement social : meute
- Période de rut : janvier-mars
- Taille de la portée : 1-11 louveteaux
- Domaine vital : 100 à 1000 km², lié à la disponibilité des proies
- Statut de conservation :
Préoccupation mineure (mondial)
Vulnérable (Alpes)

Le lynx boréal (*Lynx lynx*)

- Famille : Felidae
- Régime alimentaire : carnivore (chevreuil, lièvre et petits mammifères)
- Longévité : 10 à 15 ans
- Taille : tête et corps 80 à 130 cm
- Poids : 15 à 38 kg
- Habitat : forêts
- Comportement social : solitaire
- Période de rut : février-mars
- Taille de la portée : 2-4 chatons
- Domaine vital : De 120 à 1 800 km² pour les mâles et 80 à 500 km² pour les femelles
- Statut de conservation :
Préoccupation mineure (mondial) (global)
En danger (Jura)
En danger critique d'extinction (Vosges-Palatinat)
En danger (Alpes)

L'ours brun (*Ursus arctos*)

- Famille : Ursidae
- Régime alimentaire : omnivore (très opportuniste, composé à 40-60 % de plante)
- Longévité : 20 à 30 ans
- Taille : Tête et corps 150 à 250 cm
- Poids : 135 à 545 kg
- Habitat : forêts, montagne, tundra
- Comportement social : solitaire
- Période de rut : mai-juillet
- Taille de la portée : 1-4 oursons
- Domaine vital : de 120 à 1 800 km² pour les mâles et 60 à 300 km² pour les femelles
- Statut de conservation :
Préoccupation mineure (mondial)
En danger critique d'extinction (Pyénées)

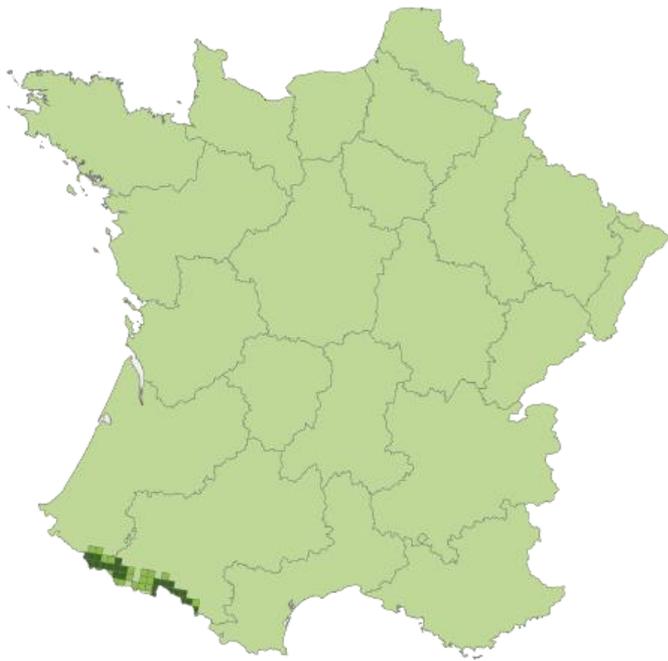


Pour aller plus loin

[Liste rouge mondiale des espèces menacées \(UICN\)](#)

Ours brun

Au début du 20ème siècle, les Pyrénées comptaient deux noyaux de populations, mais à la fin des années 80, le dernier ours du noyau central est mort. La population était vouée à l'extinction. La population a été renforcée dans les Pyrénées Centrales entre 2005-2006. Depuis 2006, des liens ont été créés entre les noyaux des Pyrénées Occidentales et Centre-Orientales donnant lieu à de nombreux échanges de mâles (Néré, Cannellito et Rodri). En 2019, son aire totale de présence est d'environ 10 400 km². Elle a augmenté de 2 400 km², surtout à l'est et à l'ouest, avec une expansion dans le sud des Pyrénées Centrales. Deux femelles, Claverina et Sorita ont été réintroduites en Béarn occidental en octobre 2018. Elles ont parcouru jusqu'à 530 km à l'intérieur de l'Espagne.



Répartition de l'ours en France

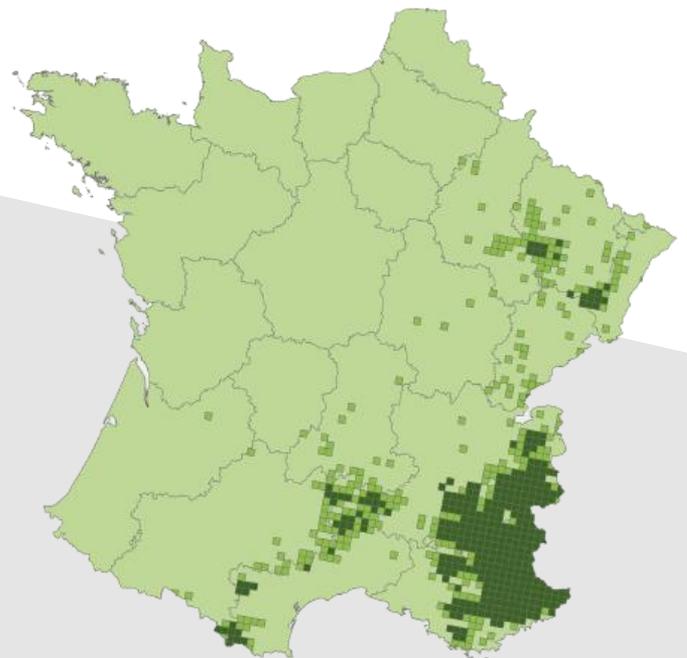
■ Régulière ■ Occasionnelle

Source : Large Carnivore Initiative for Europe

IUCN/ SSC Specialist Group *et al.* 2018.

Loup

Historiquement, le loup était présent dans toutes les régions de France, mais à cause de son impact sur l'élevage, il a été piégé, chassé et empoisonné. Au début des années 1950, la population est considérée comme éradiquée. Depuis 1990, le loup est une espèce protégée au niveau européen. Les forêts ont gagné du terrain, l'agriculture a diminué créant une abondance de proies. Le loup est revenu en provenance d'Italie en 1992 en France, et dans toute l'Europe occidentale. L'espèce se développe rapidement surtout dans le nord et dans les Alpes.

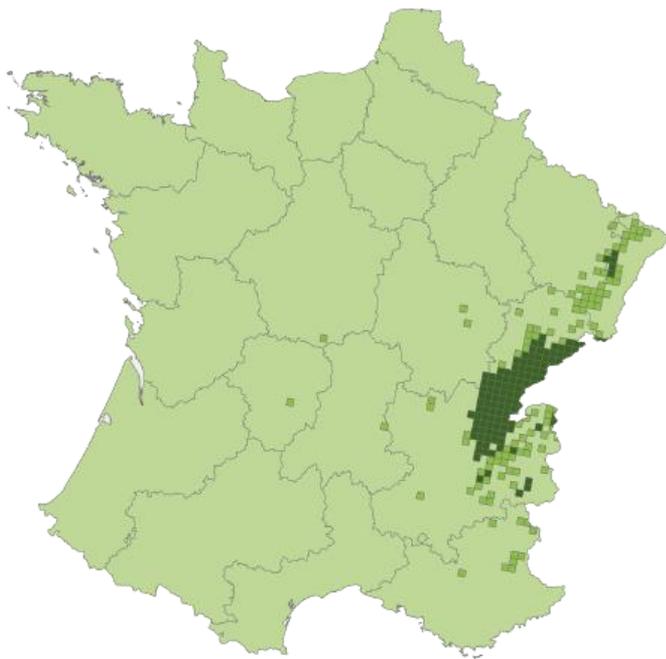


Répartition du loup en France

■ Régulière ■ Occasionnelle

Source : Large Carnivore Initiative for Europe

IUCN/ SSC Specialist Group *et al.* 2018.



Répartition du lynx en France

■ Régulière ■ Occasionnelle

Source : Large Carnivore Initiative for Europe

IUCN/ SSC Specialist Group *et al.* 2018.

Lynx

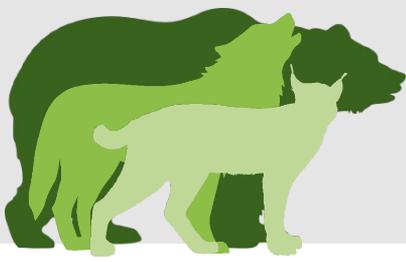
Le lynx a été totalement éradiqué en France au début du 20^{ème} siècle. La colonisation actuelle résulte d'une réintroduction locale dans les Vosges dans les années 1970, ainsi que d'animaux en provenance des pays limitrophes : la Suisse et l'Allemagne. Actuellement il y a trois populations principales réparties dans les Vosges, où le lynx est menacé, sur l'arc alpin et une population transfrontalière entre la Suisse et le Jura. Même si au niveau européen la population de lynx est considérée comme préoccupation mineure (UICN), l'espèce est classée en danger en France. Son aire de présence est sérieusement limitée et il a presque disparu, voire complètement disparu dans plusieurs régions françaises. L'espèce a été identifiée comme ayant un statut de conservation défavorable.

Populations

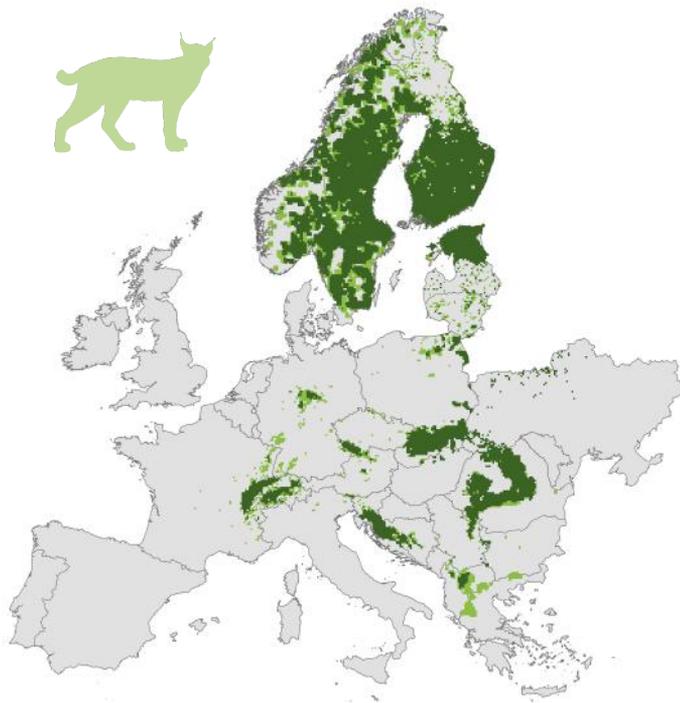
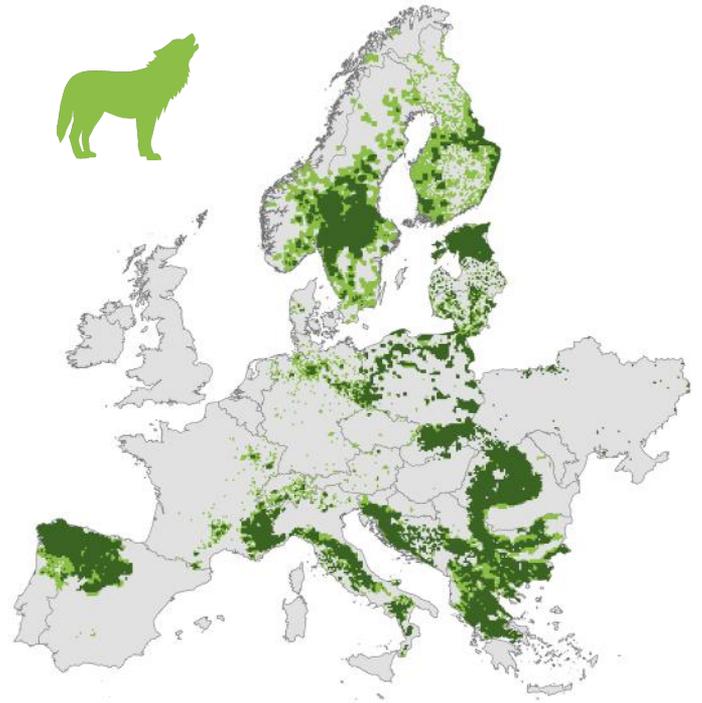
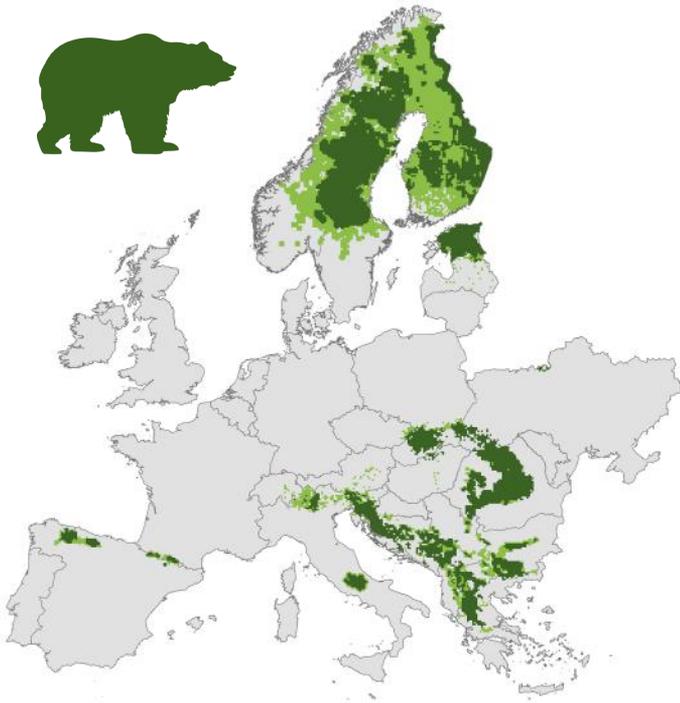
Avec le relâcher de deux femelles en Béarn en 2018, la population d'ours bruns compte 52 individus en 2019. Le taux de croissance a atteint une moyenne de 10 % par an. Depuis 2013, les femelles ont eu 3 à 5 oursons par an. En 2019 un minimum de 5 portées composées de 2 oursons chacune ont été détectées.

Le premier couple de loups a été observé en 1992 dans le Parc National du Mercantour. Comme c'est un animal discret vivant en faible densité, le loup est rarement observé. La population de loups est surveillée tous les ans par l'Office Français de la Biodiversité grâce à son réseau qui recherche des indices de leur présence sur le terrain. La population a atteint 580 (+/-50) loups en 2020 : 81 meutes ainsi que des loups établis pour un total de 100 zones de présence permanente. Les loups colonisent de nouveaux territoires tous les ans.

Avec moins de 200 lynx, la population en France est très vulnérable sur le long terme. La démographie et sa situation géographique ne permettent pas le maintien de l'espèce en France sur le long terme. A la différence du loup, le lynx se disperse peu ce qui l'empêche de coloniser rapidement de nouveaux territoires. Le lynx a besoin d'une bonne qualité d'habitats forestiers et d'une bonne connectivité écologique afin de préserver sa diversité génétique et d'éviter des maladies au sein de la population.



Menaces et répartition en Europe



Répartitions de l'ours, du loup et du lynx en Europe

■ Régulière ■ Occasionnelle ■ Pas de données

Source : Large Carnivore Initiative for Europe

IUCN/ SSC Specialist Group *et al.* 2018.

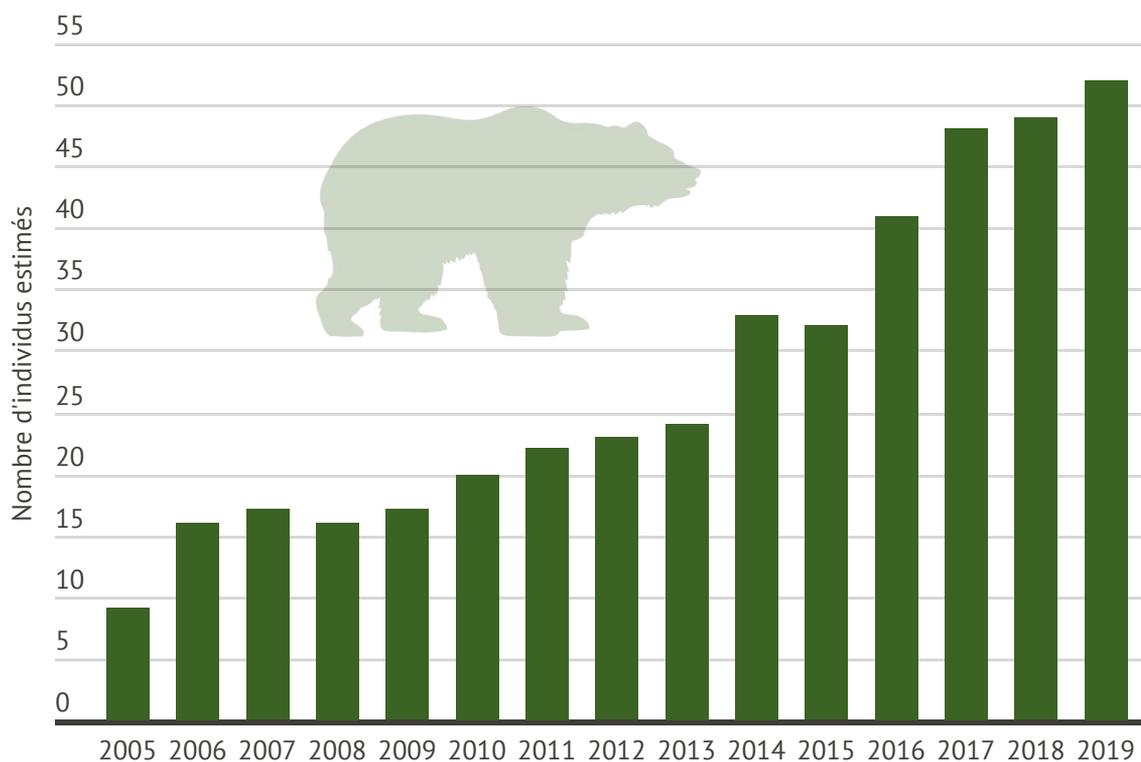
Les menaces sur les grands carnivores

- Faible acceptation à cause des conflits avec l'élevage
- Perte d'habitat à cause du développement d'infrastructures
- Fragmentation de leur habitat
- Craintes du public concernant la menace et le danger que représentent les loups, ce qui entraîne en partie, la faible acceptation
- Abattage illégal
- Pas de Plan National d'Action lynx avant 2021
- Collisions routières
- Diversité génétique faible à cause de petites populations isolées
- Isolement génétique et manque de connectivité entre populations

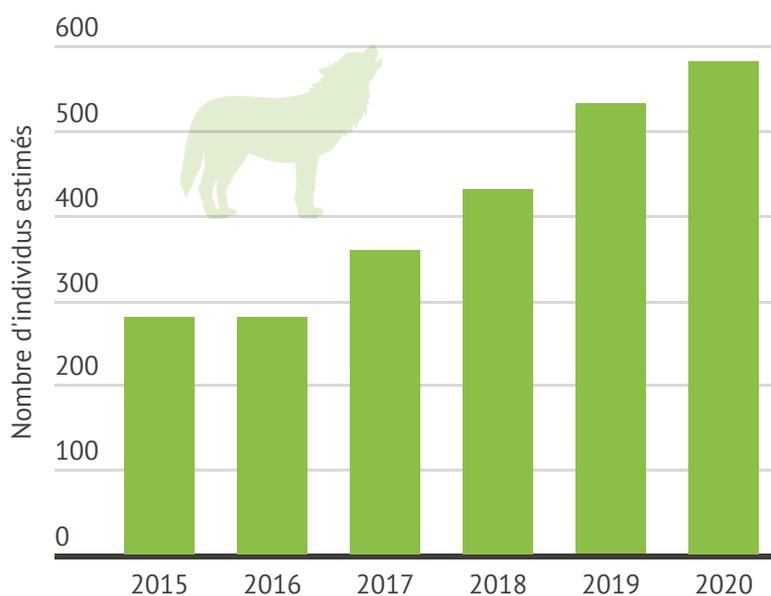


Les chiffres des grands carnivores

Evolution de la population



Source : Office Française de la Biodiversité (OFB).

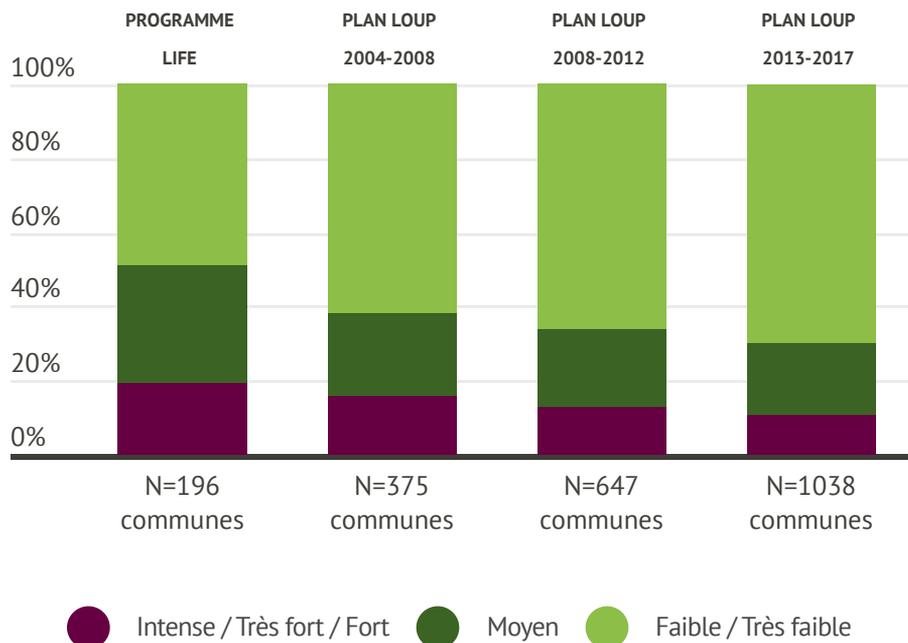


Source : Office Française de la Biodiversité (OFB).



Dégâts sur les troupeaux et problématique sociétale

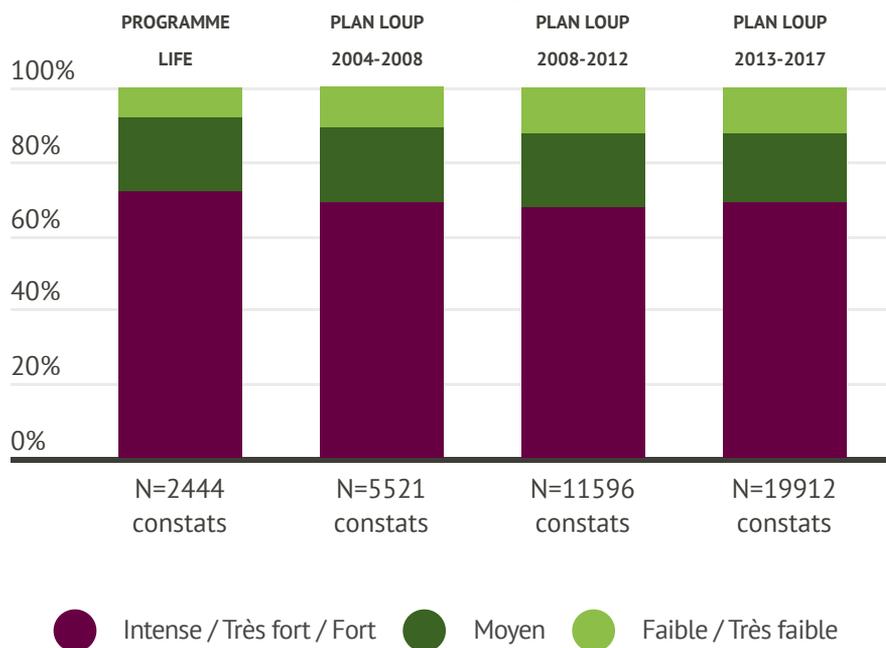
Evolution de la répartition des communes dans l'échelle de prédation



Contexte

- Les conflits entre l'homme et les animaux sauvages ont un impact sur toutes les espèces, mais l'ours, le loup et le lynx sont particulièrement concernés du fait des interactions avec les activités humaines. Bien que ce soient des espèces prédatrices, elles souffrent souvent d'une mauvaise réputation et de fausses croyances. On considère leur présence comme un obstacle à l'économie et à l'exploitation de la nature.
- Nous avons perdu nos traditions ancestrales qui nous permettent de cohabiter avec les grands carnivores.
- Bergers et éleveurs doivent réapprendre à protéger leurs troupeaux. La meilleure façon est d'acquiescer une meilleure compréhension de l'écologie du loup et de son mode de prédation.
- En 2019 dans les Pyrénées françaises, 562 animaux ont été indemnisés (prédation de l'ours non exclue) auxquels s'ajoutent 611 animaux morts par dérochement. Dans le même temps, 250 à 300 moutons meurent tous les jours de chutes, de maladies, de la foudre et d'autres types de prédation que l'ours.

Evolution de la répartition des dégâts dans l'échelle de prédation



Source: Nice Sophia Antipolis University, IMREED A. Lato
Professeur chercheur en sociologie.

En France, 69,2 % des dommages ont lieu dans 10,9 % des communes, et 69,9 % des communes concentrent 11,9% des dommages.



Etes-vous en faveur du maintien des populations d'ours dans les Pyrénées ?

84 %

des français sont favorables au maintien des ours dans les Pyrénées

76 %

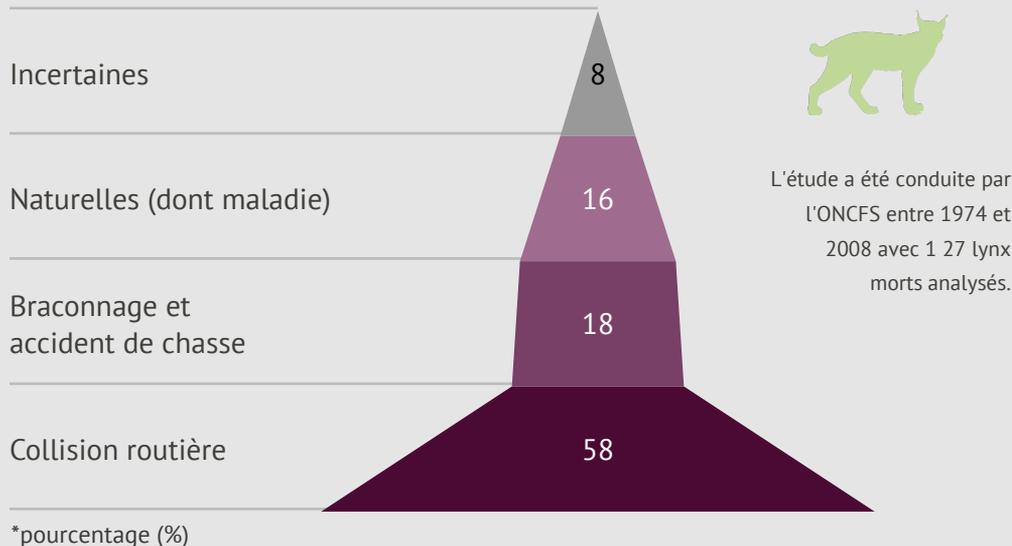
de la population de l'ouest des Pyrénées est favorable au maintien des ours dans les Pyrénées

Source: Sondage IFOP (2018).



Situation juridique

Causes de mortalité du lynx (1974-2008)*

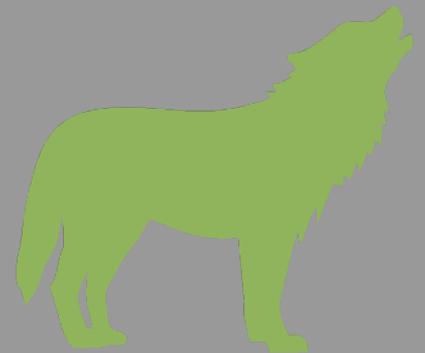


Causes de mortalités du loup (2020)**

1. **Abattage** [95]
2. **Braconnage** [7]
3. **Autre** [3]

**individus

Sources: DREAL AURA et FERUS.



Législation

Le loup, le lynx et l'ours sont des espèces particulièrement protégées. Elles sont encadrées par la protection internationale de la Convention de Washington, la Convention sur la Diversité Biologique ainsi que la Convention de Berne. Ces trois accords sont directement applicables en France. Au niveau européen, les trois grands carnivores sont également protégés par la Directive Habitats-Faune-Flore.



- Le loup est une espèce strictement protégée depuis 1994. Néanmoins, l'abattage d'individus est possible, sous conditions strictes, pour empêcher des dommages importants sur les troupeaux s'il n'y a pas d'alternative acceptable. Un Plan National d'Action pour le loup et l'élevage a été mis en place en 2004, il est révisé tous les 5 ans.
- Le "protocole technique d'intervention" sur la population du loup est régi par un décret cadre interministériel. Pour la période du 1^{er} au 31.12.2019 le nombre maximal est fixé à 100 individus.



- Lynx : il est protégé toute l'année, mais des mesures telles que l'abattage peuvent être prises en cas de dommages sur le bétail.
- Tuer un lynx peut coûter très cher : jusqu'à deux mois de prison et une amende de 150 000 euros.



- Le chasseur qui a tué en 2004 Cannelle, la dernière ourse dans les Pyrénées Occidentales, a été condamné par décision de justice à payer des dommages-intérêts de 11 000 euros à 7 parties civiles pour la destruction d'une espèce protégée.
- Claverina and Sorita ont été réintroduites 14 ans plus tard dans les Pyrénées Occidentales grâce à un lobby important des associations de protection de la nature.

Les moyens de cohabitation

Protection et dédommagement des prédatons
de grands carnivores sur les troupeaux



Lorsqu'il y a une
attaque sur un troupeau



Constat

L'éleveur qui a subi un préjudice doit prendre contact avec la DDT (Direction Départementale des Territoires), qui informe l'établissement en charge des constats d'attaques : l'OFB (l'Office Français de la Biodiversité) ou le Parc National, afin de permettre à un agent qualifié de rendre visite à l'éleveur pour rédiger un rapport. Puis le rapport est envoyé à la DDT qui fournit une conclusion technique.



Prévention

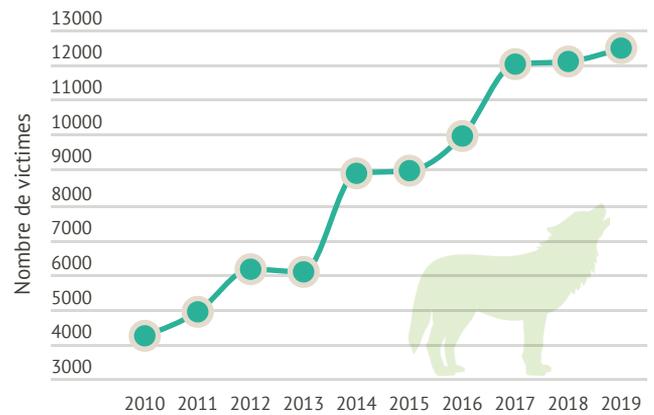
Afin de limiter la prédation, les mesures de prévention telles qu'un aide-berger, des chiens de protection des troupeaux, sont subventionnées à 80 % par le Ministère de l'Agriculture et à 100 % pour les analyses de vulnérabilité des pâturages. En outre, il existe des crédits d'urgence complémentaires pour les territoires qui n'ont pas droit à ces subventions pour les mesures de protection. Entre 2014-2018 le nombre d'accords signés pour des mesures de prévention a triplé.



Compensation

La compensation pour les éleveurs impactés par des attaques de loups prend en compte différents types de pertes : les pertes directes (57 % du montant), les pertes indirectes (30 %), les animaux perdus (13 %). Ces compensations sont payées par le Ministère de l'Environnement.

Prédation du loup (2010-2019)



Source : DREAL AURA.

- En 2019, la prédation du **loup** est estimée à 12 451 animaux.
- La prédation du **lynx** sur les troupeaux est faible et isolée, en général moins de 100 individus par an.
- La prédation de l'**ours** dans les Pyrénées représente 2 % de la mortalité totale (313 attaques en 2018 sur les troupeaux et 7 sur des ruches ; 162 et 11 en 2017).

Bonne pratique

Témoignage



Yannick Lamazou – Le fromage et l'ours



26 840 000 EUR
pour les mesures de
protection (loup, 2019)

Environ 80 % sont
dédiés à l'élevage.



3 070 000 EUR
la compensation des
victimes (loup, 2019)

Pour 12 451 vic-
times de préda-
tion du loup.

Source : DREAL AURA.

Bibliographie & Sources

- [Plan d'Actions pour la Conservation du Lynx boréal \(*Lynx lynx*\) en France](#)
- [Expertise collective scientifique sur les aspects sociologiques, culturels et ethnologiques de la présence du loup en France](#)
- [Évaluation de l'efficacité des mesures de protection des troupeaux contre le loup](#)
- [Office Français pour la Biodiversité \(OFB\)/Office national de la chasse et de la faune sauvage \(ONCFS\)](#)
- [Ministère de l'Environnement/Ministère de la Transition écologique \(MTES\)](#)
- [Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation](#)
- [Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement \(DREAL\)](#)
- [Société française pour l'étude et la protection des mammifères \(SFEPM\)](#)
- [FERUS](#)
- [Fonds d'intervention éco-pastoral \(FIEP\)](#)



© Photo: Ola Jennersten/WWF Sweden.



© Photo: Chris Martin Bahr/WWF.



© Photo: Roger Leguen/WWF.